

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-5 24SGADL0074

SEANCE DU
27 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
50

Date de convocation :
21 juin 2024

Date d'affichage :
28 juin 2024

OBJET :
Mission Animation Territoriale - cellule
relations aux usagers - création d'un
emploi de chargé(e) d'accueil des
nouveaux arrivants

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 67

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 67

Nombre de Conseillers ayant voté contre :
0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 17**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 4**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

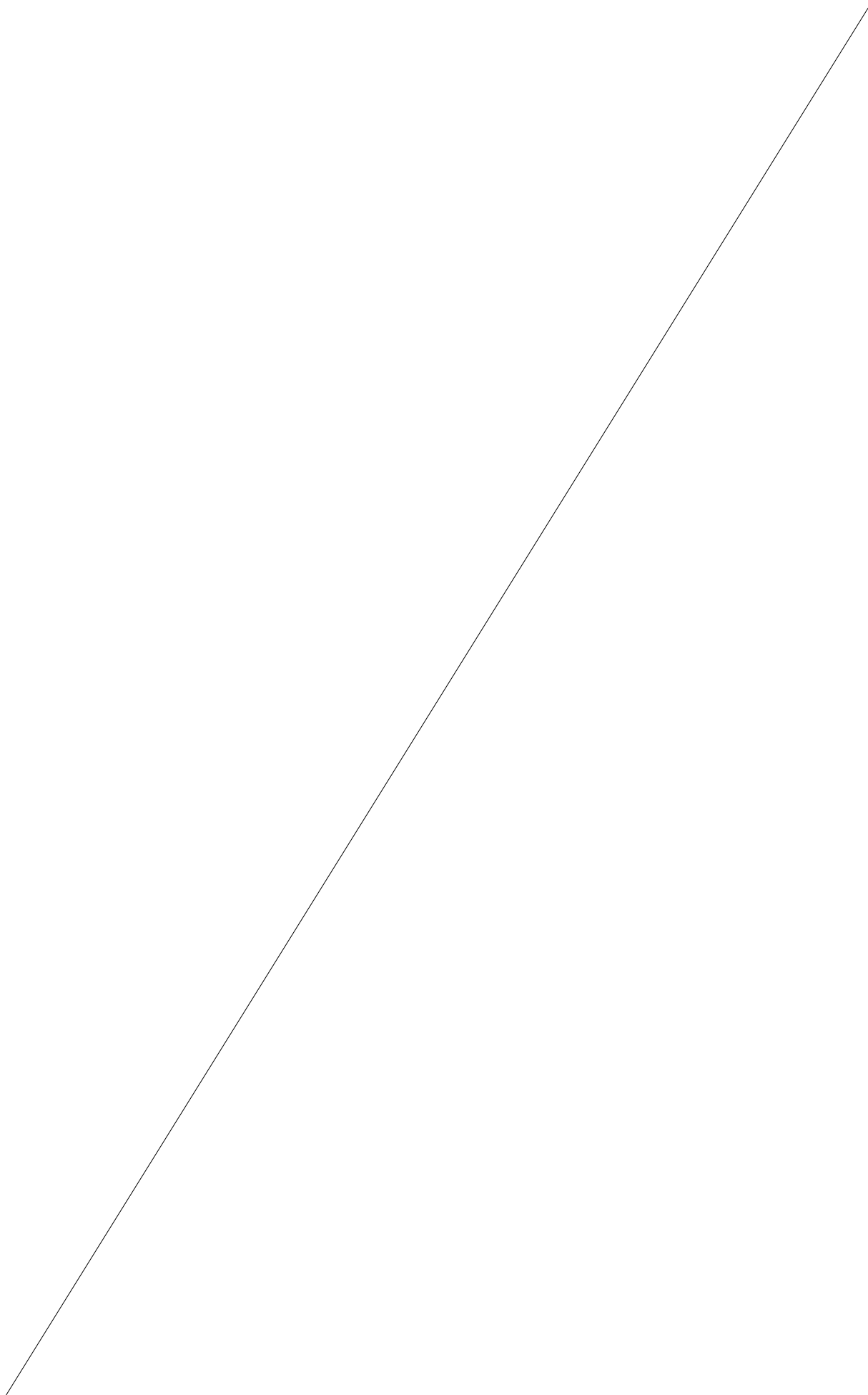
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Amélie GHULAM NABI
M. Charles LANDRE
M. Frédéric MARASCIA
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. LAUBERAT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoulkader ATTEYE)
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Barbara SARANDAO



Vu les articles L.313-1 et L et L.542-2 du Code général de la fonction publique,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 2 mai 2024,

Le rapporteur expose :

« En réaction à la baisse actuelle et au vieillissement de la population régionale, la Région a lancé une démarche de prospection et d'accompagnements à l'installation de nouveaux habitants en Bourgogne- Franche-Comté pour une durée de 3 ans, soit de 2024 à 2026.

L'ambition du dispositif est de prospecter, puis d'accompagner environ 2 000 foyers dans leur projet d'installation sur le territoire régional et ceci en coordination avec les EPCI retenus et les conseils départementaux partenaires.

Cette initiative recoupe les préoccupations de la CUCM qui entend, notamment au travers de sa démarche de marketing territorial, renforcer son attractivité résidentielle. En cohérence, la Communauté Urbaine a donc fait part de son intérêt et a été retenue en tant que territoire pilote ; la création, à terme, de 1000 nouveaux emplois industriels directs sur le territoire légitime d'autant plus sa place dans le dispositif.

Au travers de son site « *venez vivre en Bourgogne-Franche-Comté* » la Région se propose de capter des prospects résidentiels et de qualifier leur projet de vie au moyen de fiches contacts qui seront ensuite transmises aux EPCI partenaires qui doivent prendre l'engagement de recruter des « *chargés d'accueil des nouveaux arrivants* » afin de prendre le relais au plus près du territoire cible.

Ces chargés d'accueil interviendront en tant qu'interlocuteur privilégié des nouveaux arrivants qu'ils doivent accompagner et soutenir dans le but de faciliter leurs démarches d'installation. Cette mission d'accueil implique de structurer un réseau d'acteurs locaux ressources, capables d'apporter des réponses dans des domaines aussi différents que le projet professionnel/l'emploi du conjoint, le logement, la scolarisation et le mode de garde des enfants, les aides financières potentielles, les activités socio-culturelles etc.

Ils doivent travailler en articulation avec la Région, qui pilote le dispositif, et qui mettra à disposition une plateforme de suivi des démarches et de partage des informations avec les autres chargés d'accueil.

Pour le moment, et jusqu'en juillet 2024, la Région travaille à la mise en place de ses outils de prospection et se consacre aux échanges avec les territoires partenaires avant de lancer le dispositif dans sa phase opérationnelle qui se déroulera d'octobre 2024 à juin 2026.

Il est donc proposé de créer un poste de « *chargé(e) d'accueil des nouveaux arrivants* » à la CUCM et de le rattacher à la Mission Animation Territoriale pour le positionner plus précisément à la cellule relations aux usagers.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé :

- De créer au sein de la cellule relations aux usagers de la Mission Animation Territoriale un emploi permanent à temps complet relevant de la filière administrative calibré du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B) jusqu'au grade d'attaché territorial (catégorie A) ;

Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel si aucun fonctionnaire ne pouvait être retenu.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De créer au sein de la cellule Relations aux usagers de la Mission Animation Territoriale un emploi permanent à temps complet relevant de la filière administrative calibré du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B) jusqu'au grade d'attaché territorial (catégorie A).
- De mettre à jour le tableau des effectifs.
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2024
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.